

# Attention aux arnaques à la plaque d'immatriculation

Par Rémy Josseaume

Publié le 07/07/2022 à 19:20,

Mis à jour le 07/07/2022 à 19:20

▶ Écouter cet article ⓘ

00:00/00:54 🔊



118168589/StockMediaProduction - stock.adobe.com

## **DROIT DE L'USAGER - Comment se prémunir d'un escroc qui vous réclame une somme d'argent par téléphone, au motif que vous avez commis un accident de la circulation?**

Le plus souvent, votre interlocuteur vous informe qu'il a été percuté par votre véhicule et qu'il a pu relever votre plaque. Il vous indique également qu'il a obtenu votre numéro de téléphone par le biais de la préfecture.

Ce type d'appel doit vous alerter car il s'agit de l'arnaque à la plaque d'immatriculation.

Sachez en effet qu'un particulier ne peut en aucun cas obtenir l'identité d'un propriétaire d'un véhicule.

L'accès au fichier des cartes grises est en effet très limité et réservé à une liste limitée d'institutionnels (police, assureur, préfecture, service judiciaire ..).

En pareil cas, il convient d'une part de ne pas donner suite à la demande et de porter plainte le plus rapidement possible en apportant un maximum d'éléments factuels.